## Quand les supermarchés se mettent au ramadan, la France est en danger

écrit par Christine Tasin | 20 juillet 2012



Aujourd'hui c'est le premier jour du ramadan, période de jeûne d'un mois, qui se traduit, au grand dam des fondamentalistes par de « grandes bouffes » la nuit et des achats alimentaires drainant pour les magasins des profits incroyables, puisque les musulmans dépenseraient 350 millions d'euros à cette occasion.

Qu'on ne s'y trompe pas, contrairement à ce qu'annonce le titre de l'article référencé, ces 350 millions d'euros sont

une goutte d'eau par rapport au coût du ramadan à la France.

D'abord, en effet, si le ramadan rapporte tant c'est bien qu'il y a bien plus de 2 millions de musulmans pratiquants comme politiques et sociologues s'évertuent à <u>essayer de nous le faire croir</u>e, malgré la multiplication des voiles, des barbes et des constructions de mosquées.

Il semble bien qu'il y ait en fait entre 10 et 15 millions de musulmans en France (le groupe qui protestait contre la loi interdisant le voile aux nounous criait : « Hollande, nous sommes 10 millions« , et les chiffres de l'immigration montrant que la majorité de nos immigrés viennent de pays musulmans vont dans ce sens et au-delà puisqu'il faut y ajouter les enfants français nés de parents musulmans qui n'ont pas le choix et se retrouvent musulmans par naissance. Or, que les musulmans soient si nombreux en France n'est pas une bonne nouvelle dans un état démocratique, puisque l'islam impose la

loi d'Allah et l'application des règles islamiques, soit la charia à tout « bon » musulman. Quand ils seront majoritaires, on peut s'attendre à ce que toutes les femmes soient obligées de se voiler, à ce que le halal soit généralisé partout et à voir interdite toute critique religieuse, sans parler des <u>oeuvres d'art</u> considérées comme impudiques et blasphématoires qui pourraient être détruites. Le trésorier de la mosquée de Roubaix <u>l'a dit</u>, le recteur de la mosquée de Lille, Amar Lasfar, l'<u>a répété</u>, sous une autre forme: « Dans l'islam la notion de citoyenneté n'existe pas, mais celle de communauté est très importante, car reconnaître une communauté, c'est reconnaître les lois qui la régissent. Nous travaillons à ce que la notion de communauté soit reconnue par la République. Alors, nous pourrons constituer une communauté islamique, appuyée sur les lois que nous avons en commun avec la République, et ensuite appliquer nos propres lois à notre communauté » <u>(« La cité mode d'emploi »,</u> Homme et migration, n° 1218, mars-avril

## 1999 p.55)

Dans la même veine, avant de réorienter sa stratégie de communication, il affirma : « L'Assimilation suppose pour les populations islamiques se fondent à terme dans la population. Ceci est exclu car cela signifie l'abandon de la loi islamique [...] Il n'y aura pas de dérogation à cette règle ». Source : Amar Lasfar, conférence à l'Alliance régionale du Nord, 9 octobre 1997 (Joachim Véliocas in « L'islamisation de la France « , éditions Gdfr. de Bouillon, déc. 2006, page 148)

Alors oui, comme le dit Amar Lasfar, plus il y aura de musulmans en France, plus notre pays devra renoncer à la laïcité, à l'égalité homme-femme et à la primauté de la loi des hommes sur la loi de Dieu, sur la loi islamique. Inacceptable. D'autant plus inacceptable que notre pays et nos gouvernants ne cherchent plus à intégrer et encore moins assimiler les nouveaux venus musulmans, préférant jouer la carte du

communautarisme et des accommodements raisonnables dans une course perdue d'avance puisque les immigrés arrivent toujours plus nombreux avant que les précédents ne se soient intégrés et fondus dans le moule français, créant des ghettos dont les Français d'origine sont trop souvent chassés.

Et on est bien obligés, puisque l'immigration, en France, est majoritairement d'origine musulmane, comme l'a rappelé Sarkozy entre les deux tours, de mettre en perspective les 350 millions que le ramadan rapporterait à la France et les 30 à 70 milliards d'euros que l'immigration coûterait à notre pays. L'insee vient d'ailleurs de confirmer que les prestations sociales assurent 21% du revenu des immigrés, contre 5,1% pour les non-immigrés et 5,4% pour les immigrés venus d'Europe...

Ensuite, on évoquera les soucis que le ramadan amène dans les entreprises. Peuton décemment confier la conduite d'un camion ou une opération à coeur ouvert à quelqu'un qui n'a pas mangé ni bu de la journée ? Peut-on décemment accepter que ceux qui ne sont pas musulmans ne puissent pas être prioritaires malgré leur situation familiale pour prendre leurs vacances en août en même temps que le ramadan ? Peut-on décemment accepter que les nuits de ramadan soient trop souvent synonymes de nuits blanches pour les voisins ?

Le coût social est énorme. Le coût économique est énorme. Et le coût pour la laïcité, le droit de croire ou de ne pas croire est énorme puisque la pratique du ramadan permet aux fondamentalistes d'avoir à l'oeil chacun des individus de la communauté musulmane et de les faire rentrer dans le rang. Plus question de boire un coup ni de partager le repas du collègue pour ces « nés musulmans » qui croyaient, les naïfs, qu'en venant en France ils allaient pouvoir vivre à la française. Pire encore, plus question pour les nés musulmans de se prétendre

athées, apostats ou convertis à une autre religion. Ramadan fait foi.

Alors, quand on voit cette débauche de publicité par les grandes enseignes pour le ramadan, on est écoeurés. On dirait bien que l'élection de Hollande a été le signal d'une islamisation triomphante et arrogante, qui pourrait expliquer la soudaine prolifération des emburkinées sur la voie publique et la propension de la grande distribution à arborer fièrement le halal et la célébration du ramadan. Exit « les saveurs d'orient » et autres métaphores, on annonce clairement la couleur : « halal » et « ramadan » partout !

Puisque nous sommes encore plus nombreux à ne pas être musulmans, nous pouvons au moins protester, ne plus mettre les pieds dans les enseignes ou magasins qui dépassent la borne.

Exemple de courriel que vous pouvez envoyer à vos magasins « préférés »...

Monsieur le Directeur,

Je constate que votre enseigne (votre magasin) que je fréquente régulièrement fait une publicité éhontée au halal (au ramadan) et je ne saurais l'accepter.

En effet, donner une telle place à un élément clé de l'islam revient à cautionner (pour ne pas dire que vous faites du prosélytisme), une religion qui impose la séparation hommes-femmes, le voile aux femmes, la séparation musulmans-non musulmans par des nourritures et même des cimetières différents et affirme la supériorité du musulman sur le non musulman. Cela n'est pas tolérable en France, monsieur le Directeur, alors j'ai le regret de vous informer de ma décision de ne plus fréquenter votre enseigne (magasin) dorénavant.

**Christine Tasin**